

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 8567 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : charBABA ASMAA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie N° P19-058728

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-494128

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule	8567	Société	Royal air maroc
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre	
Nom & Prénom : CHABBAB ASMAA			
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. :	Total des frais engagés : 2585,30 Dhs		

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> Dr. CHRAIBI Abdelkarim OTORHINOLARYNGOLOGUE 319,Rue Mostapha El Yacoubi - Casablanca Tél:0522 29 44 28 , 066 31 20 30 </div>			
Date de consultation :	27 OCT 2020	Age:	
Nom et prénom du malade : Chabbab Asmae			
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : CASA Le : 09/11/2020
Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
7 OCT 2020	Dr. CHRAIBI Abdelkarim OTORHINOLARYNGOLOGUE 319, Rue Mostapha ElMaani - Casablanca +212 522 29 44 28 / 0661 31 20 30	300 d. 9536536 300 d. 300 d. 300 d.	INP : 11111111111111111111111111111111	الدكتور عبد الكرييم شرابيسي Dr. CHRAIBI Abdelkarim OTORHINOLARYNGOLOGUE 319, Rue Mostapha ElMaani - Casablanca +212 522 29 44 28 / 0661 31 20 30

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien do du Géomètre	Date	Montant de la Facture
965695 959095 BERNARD PHARMACIE EX Laboratoire CASA MONTELLA	27/10/2020	95,50
	27/10/2020	267,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>PHARMACIE D'ASSISTANCE M. A. RAZI</i>	04-11-2003	B 1365	1842

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000	G 21433552 00000000 G 00000000 35533411	B 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

CABINET MÉDICAL DE GROUPE : DERMATO - ORL

Dr. CHRAIBI Abdelkarim

Spécialiste en
Otorhinolaryngologie
et Chirurgie Cervico-faciale

Diplômé de la Faculté de
Médecine de Lyon
Ex-attaché des Hôpitaux de Lyon
Ex- ORL des Polycliniques de la CHU de S.

Tél.: 05 22 29 44 29 - 05 22 22 46 97
GSM: 06 61 31 20 30

Sur Rendez-vous



المدكتور شرايبى عبد الكريم

اختصاصي في أمراض و جراحة
الأنف - الأذن - الحنجرة - العنق

خريج سابق كلية بمستشفيات ليون
طبيب سابق بمصالح الضمان الاجتماعي

الهاتف: 05 22 29 44 29 - 05 22 22 46 97
GSM: 06 61 31 20 30

بالموعد

Casablanca, le : 27 JUIN 2020 الدار البيضاء، في :

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Oreloxy 100mg b10 cp pel
P.P.V : 107,10 DH

6 118001 080601 109080

LOT : 2130
UT : 01/23
P.P.V : 24 DH 50

INPE
Tél: 0522 271943
33, Rue Tardieu
Pharmacie L1

LOT: GA91195
PER: 11/2021
PPV: 75 DH 00

Cip
Elique

MUCOCIL®
Carbocisteïne 5%
Seringue adulte Flacon de 125 ml
P.P.V : 19,40 DH
6 118000 190608

REO
60

REO
60

REO
60

REO
60

247,80

ي (زاوية زنقة أڭادير) - الدار البيضاء

319, Rue Mustapha El Maâni (Angle rue d'Agadir) - Casablanca

الدكتور عبد الكريم شرايبى
OTORHINO-LARYNGOLOGUE
Ave Mustapha El Maâni - Casablanca
Tél: 0592 29 44 29

35.7

Tobradex

1 jour



10.20

Cetamyl



49.60

Diclofenac



PPV: 49.60 DH
OT: 20E25
EXP: 05/2023

as 1 jour 15,

newline

as 15 Jours



95.5.

الدكتور عبد العزيز شرايبسي
DR. CHRAIBI Abdellkarim
OTORHINOLARYNGOLOGIE
319, Rue Mostapha ElMoumi - Casablanca
Tél: 0522 29 44 28 - 0661 31 20 31



CABINET MÉDICAL DE GROUPE : DERMATO - ORL

Dr. CHRAIBI Abdelkarim

Spécialiste en
Otorhinolaryngologie
et Chirurgie Cervico-faciale

Diplômé de la Faculté de
Médecine de Lyon
Ex-attaché des Hôpitaux de Lyon
Ex- ORL des Polycliniques de la C.N.S.S

Tél.: 05 22 29 44 29 - 05 22 22 46 07

GSM: 06 61 31 20 30

Sur Rendez-vous



الدكتور شرايبى عبد الكريم

اختصاصي في أمراض و جراحة
الأذن - الأنف - الحنجرة - العنق

خريج ساپقا كلية بمستشفيات ليون
طبيب ساپقا بمصحات الضمان الاجتماعي

الهاتف: 05 22 29 44 29 - 05 22 22 46 07

المحمول : GSM: 06 61 31 20 30

بالموعد

Casablanca, le : 27 OCT 2020 الدارالبيضاء، في :

Afan Chabibas Amna
LABO-SATOIRE AR-RAZI
Analyses Médicales et Scientifiques
125 Avenue Mers Sultani, Casablanca
Tél: 05 22 26 56 28 Fax: 05 22 27 24 39

Bleu + hb ffp
cholésterol, Trig -
urée - creatinine
Vit D.
T4 - TSH
SCOT - SCPT
NFS

الدكتور عبد الكريم شرايبى
Dr. CHRAIBI Abdelkarim
OTORHINO-LARYNGOLOGUE
319, Rue Mustapha El Maâni - Casablanca
Tél: 05 22 29 44 29 / 0661 31 20 30

زنقة 319 الممعاني (زاوية زنقة أڭادير) - الدارالبيضاء

319, Rue Mustapha El Maâni (Angle Rue d'Agadir) - Casablanca

ORDONNANCE

Le

27 OCT. 2020

الدكتور عبد الكريم شرايبس
Dr. CHRAIBI Abdelkarim
OTORHINOLARYNGOLOGUE
319,Rue Mostapha ElMsaoui - Casablanca
Tél:0522 29 44 29 / 9661 31 20 30

compte rendu et note d'honoraires

Nom - prénom : CHAABISAB Alouane

Cotation : F10

Nature d'examen : Angine ailleurs

Compte rendu : abd & box

Honoraires : 100 d

الدكتور عبد الكريم شرايبس
Dr. CHRAIBI Abdelkarim
OTORHINOLARYNGOLOGUE
319,Rue Mostapha ElMsaoui - Casablanca
Tél:0522 29 44 29 / 9661 31 20 30

INPE : 097166763



097166763

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES AR-RAZI

125, Avenue Mers Sultan

Tél. : 0522 26 56 28 & 0522 27 24 9

ICE : 002309964000032 - IF 37608206

FACTURE N° : 201100053

Casablanca le 04-11-2020

Mme. Asmaa CHABBAB

Analyses :

Récapitulatif des analyses			
Analyse	Clé	Coefficient	Total
Forfait traitement échantillon sanguin	E	20	20.00 MAD
Vitamine D	B	450	603.00 MAD
Urée	B	30	40.20 MAD
TSH us	B	250	335.00 MAD
Triglycérides	B	60	80.40 MAD
T4 libre	B	200	268.00 MAD
Numération formule	B	80	107.20 MAD
Hémoglobine glycosylée	B	100	134.00 MAD
Transaminases P (TGP)	B	50	67.00 MAD
Transaminases O (TGO)	B	50	67.00 MAD
Glycémie	B	30	40.20 MAD
Créatinine	B	30	40.20 MAD
Cholestérol total	B	30	40.20 MAD
Total			1842.40 MAD

TOTAL DES B : 1360

TOTAL DOSSIER : 1842 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille huit cent quarante-deux dirhams

*LABORATOIRE AR-RAZI
Analyses Médicales et Scientifiques
125, Avenue M. Sultan, Casablanca
Tél: 0522 26 56 28 Fax: 0522 27 24 99*

Dr. Rajae ABID

Médecin Biologiste

2011040005 – Mme. Asmaa CHABBAB

Lauréate Faculté de médecine et de pharmacie Hassan II - Casablanca

Diplôme en management de la qualité des laboratoires d'analyses médicales - Bordeaux

* Ex Biologiste responsable à la polyclinique CNSS,

BIOCHIMIE SANGUINE

Glycémie à jeûn

(Technique enzymatique au glucose oxydase)

1.05 g/L (0.70–1.10)

5.83 mmol/L (3.89–6.11)

Hémoglobine glyquée (HbA1c)

(Technique chromatographie haute pression)

5.70 % (4.00–6.00)

Interprétation:

% HbA1c

4 – 6

6.5 – 7

8 – 9

9 – 10

> 10

contrôle du taux de Glucose

Intervalle non-diabétique

Excellent équilibre glycémique

Assez bon équilibre glycémique

Équilibre glycémique médiocre (Action corrective suggérée*)

Mauvais équilibre glycémique (Action corrective nécessaire*)

*Risque élevé de développer des complications cardiovasculaires à long terme comme des rétinopathies, néphropathies, neuropathies et cardiopathies.

Urée

(Technique enzymatique à l'uréase UV)

0.15 g/L (0.15–0.45)

2.50 mmol/L (2.50–7.49)

Créatinine

(Technique de Jaffé compensée)

8.34 mg/L (5.00–12.00)

73.8 µmol/L (44.3–106.2)

Triglycérides

(Dosage colorimétrique enzymatique)

1.09 g/L (<1.50)

1.24 mmol/L (<1.71)

Conclusion

Taux des triglycérides normal.

Cholestérol total

(Dosage colorimétrique enzymatique)

1.61 g/L (<2.00)

4.15 mmol/L (<5.16)

Conclusion

Taux du cholestérol normal.

27.0 UI/L (0.0–33.0)

Transaminases GPT (ALAT)

(Technique cinétique (IFCC))

34.0 UI/L (0.0–32.0)

Transaminases GOT (ASAT)

(Technique cinétique (IFCC))

Docteur ABID Rajae
Laboratoire d'Analyses Médicales
125, Avenue Mers Sultan 2ème Etage
Casablanca | 0522 26 56 28



LABORATOIRE
D'ANALYSE MÉDICALE
AR-RAZI

مختبر التحاليل الطبية الرازى

LABORATOIRE D'ANALYSE MÉDICALE AR-RAZI

Dr. Rajae ABID

Médecin Biologiste

* Lauréate Faculté de médecine et de pharmacie Hassan II - Casablanca

* Diplôme en management de la qualité des laboratoires d'analyses médicales - Bordeaux

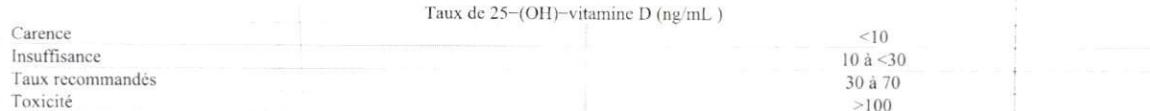
* Ex.Biogiste responsable à la polyclinique CNSS,

2011040005 - Mme. Asmaa CHABBAB

VITAMINOLOGIE

25-OH-Vitamine D (D2+D3)
(Technique ELFA)

32.20 ng/ml (30.00-100.00)



Les aliments les plus riches en Vitamine D

Aliment	UI de Vitamine D pour 100g	Aliment	UI de Vitamine D pour 100g
Huile de foie de morue	10 000- 30 000	Huitres (3 à 4 moyenne)	240
Huile de foie de morue officinale	8500	Jaune d'œuf	400
Saumon cuit	360	Foie de bœuf cuit	30
Hareng mariné	350	beurre	60
Maquereau cuit	350	Fromage type emmental	40
Sardine conservée dans l'huile	300	Lait	4

BILAN ENDOCRINIEN

Thyréostimuline ultrasensible (TSHus)

(Technique ELISA)

1.058 µUI/mL (0.250-5.000)

1.058 mU/l (0.250-5.000)

La TSH est l'indicateur le plus sensible pour évaluer un dysfonctionnement thyroïdien.

Une variation minime de la T4L provoque une réponse très amplifiée de la TSH.

Cependant, la TSH répond aux variations de la T4L avec un temps de latence important, au moins 8 semaines pour une réponse complète.

Thyroxine libre (T4L)

(Technique ELFA)

13.74 pmol/L (10.00-19.00)

(RC) : Résultat contrôlé

1.06 ng/dl (0.78-1.47)

Validé par : **ABID Rajae**

Docteur ABID Rajae
Laboratoire d'Analyses Médicales
125, Avenue Mers Sultan 2ème Etage
Casablanca - Tel: 0522 26 56 28

Page 3 / 3

Dr. Rajae ABID

Médecin Biologiste

- Lauréate Faculté de médecine et de pharmacie Hassan II - Casablanca

- Diplôme en management de la qualité des laboratoires d'analyses médicales - Bordeaux

- Ex.Biologiste responsable à la polyclinique CNSS,

Date du prélèvement : 04-11-2020 à 07:50

Code patient : 2011040005

Né(e) le : 15-10-1966 (54 ans)



Mme. CHABBAB Asmaa

Dossier N° : 2011040005

Prescripteur : Dr CHRAIBI Abdelkarim

HEMATOCYTOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(Sang total, cytométrie en flux, variation d'impédance)

GLOBULES ROUGES (Erythrocytes) (RC)

Hémoglobine (RC)	4.36	M/ μ l	(3.80–5.90)
Hématocrite (RC)	13.3	g/dL	(11.5–17.5)
VGM (Volume globulaire moyen) (RC)	39.2	%	(34.0–53.0)
TCMH (RC)	90.1	fL	(76.0–96.0)
CCMH	30.6	pg	(24.0–34.0)
	33.9	g/dL	(31.0–36.0)

VPM (RC)

10 fL

GLOBULES BLANCS

(Leucocytes)

1-Polynucléaires Neutrophiles	64.0%	Soit	3 923/mm ³	(1 400–7 700)
2-Polynucléaires Eosinophiles	0.3%	Soit	18/mm ³	(20–580)
3-Polynucléaires Basophiles	0.1%	Soit	6/mm ³	(0–110)
4-Lymphocytes	29.8%	Soit	1 827/mm ³	(1 000–4 800)
5-Monocytes	5.8%	Soit	356/mm ³	(150–1 000)

PLAQUETTES (RC)

194 000 /mm³ (150 000–445 000)

Docteur ABID Rajae
Laboratoire d'Analyses Médicales
125, Avenue Mers Sultan 2ème Etage
Casablanca Tél: 0522 26 56 28

Page 1 / 3